

# La **R**

PROTECTION PRÉVENTION SANTÉ

NUMÉRO 254/910  
AVRIL 2023

# Revue

## SYSTÈME DE SOINS

**Cancer et travail :  
Séverine Loueyraud,  
salariée de BPCE,  
témoigne**

## VOTRE MUTUELLE

**Conseil d'administration :  
appel à candidatures**

**Actions sur les  
cotisations 2023 :  
des mesures concrètes !**



**VIVRE AVEC  
UN HANDICAP  
aujourd'hui**



**BPCE  
MUTUELLE**

# Sommaire

La Revue N° 254/910 AVRIL 2023

## Votre mutuelle

- 4 Renouveau du Conseil d'administration : **appel à candidatures**
- 6 Action sociale de BPCE Mutuelle en 2022 : **accompagnement et déontologie**
- 7 Actions sur les cotisations 2023 : **des mesures concrètes !**
- 8 **Brèves**

## DOSSIER

14-17 **Vivre avec un handicap aujourd'hui**



10 **Cancer et travail** : quels accompagnements pendant et après la maladie ?

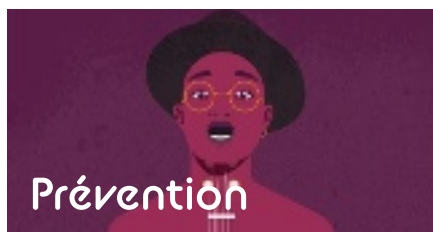
11 **Témoignage de Séverine Loueyraud** : « Faites-vous suivre régulièrement »



12 **Des cantines de quartier pour vaincre la solitude**



13 **Yasmine Candau** : « L'endométriose, un handicap invisible durant l'adolescence »



18 **Chouchoutez vos cordes vocales**

19 **Lumbago** : des solutions pour calmer la douleur



20 **Des jumeaux numériques** devenus incontournables en santé

21 Dix conseils pour **retrouver le sommeil**

22 **Voici comment gérer vos crottes de nez** selon la science



24 Histoire rafraîchissante **des glaces et artisans glacières**

LA REVUE - 7, rue Léon-Patoux - CS 51 032 - 51686 Reims CEDEX 2 - Tél. : 03 26 77 66 00 - Fax : 03 26 85 04 31. ÉDITÉE PAR : BPCE Mutuelle - 7, rue Léon-Patoux - CS 51 032 - 51686 Reims CEDEX 2 - Tél. : 03 26 77 66 00 - Fax : 03 26 85 04 31 - Internet : [www.bpcemutuelle.fr](http://www.bpcemutuelle.fr). DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Hervé Tillard. DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Frédéric Bourg. PHOTOGRAPHIES : BPCE Mutuelle ; Shutterstock, Unsplash, 123RF. Ont collaboré à ce numéro : Céline Durr, Violaine Chatal, Anne-Sophie Glover-Bondeau, Jacques Rivière. COMITÉ DE RÉDACTION : Hervé Tillard, Frédéric Bourg, Véronique Rochette, Claude Sausset, Anne Savoy-Allain. PUBLICITÉ : nous contacter. PETITES ANNONCES : à adresser 7, rue Léon-Patoux - CS 51 032 - 51686 Reims CEDEX 2 - [annonces.revue@eps.caisse-eparane.fr](mailto:annonces.revue@eps.caisse-eparane.fr). TIRAGE TRIMESTRIEL : 67 268 exemplaires. COORDINATION ÉDITORIALE ET RÉALISATION : CIEM, 12, rue de l'Église - 75015 Paris - Tél. : 01 44 49 61 00 - [CIEM.fr](http://CIEM.fr). IMPRESSION : Imprimerie de Compiègne, 2, avenue Berthelot - ZAC de Mercières - BP 60 524 - 60205 Compiègne CEDEX - Tél. : 03 44 30 51 00. COMMISSION PARITAIRE N° 1123 M. 06 701. ISSN : 0751-1809. ABONNEMENT : 4,80 €. Prix au numéro : 1,20 €. DÉPÔT LÉGAL : 2<sup>e</sup> trimestre 2023. Origine du papier : Leipzig (Allemagne) - Taux de fibres recyclées : 100 % - Ce magazine est imprimé avec des encres blanches sur un papier porteur de l'écolabel européen et de l'écolabel allemand Ange bleu (der Blaue Engel). « Eutrophisation » ou « Impact de l'eau » : Ptot 0,002 kg/tonne de papier.



26 **Loi antigaspi et obligation de reprise :**  
bon à savoir

27 Vrai/faux sur les **silicones des cosmétiques**

28 **Jeux**



29 **Groupe BPCE Sports :**  
50<sup>e</sup> anniversaire, acte II

30 **Petites annonces**

Certains articles de *La Revue*, signalés par le pictogramme « casque » sont disponibles au format audio sur le site Internet de BPCE Mutuelle.



## Comment nous contacter?

Tél. : 03 26 77 66 00

Du lundi au jeudi (9h-12h15 / 13h 30-17h)  
et le vendredi (9h-12h15 / 13h 30-16h30).

Vous pouvez également consulter *La Revue* n° 254 en ligne sur notre site Internet, ainsi que les 5 derniers numéros archivés.



## Système de santé : reconstruction obligatoire



© Alain Hatat

Le conflit qui oppose depuis plusieurs mois les médecins libéraux et les pouvoirs publics a trop souvent été réduit à la question de l'augmentation de la consultation des généralistes. Faute d'accord, les nouvelles règles qui organiseront la médecine libérale seront édictées par règlement arbitral.

Le sentiment qui prévaut aujourd'hui est l'amertume car de nombreuses questions restent en suspens. D'un côté, les attentes des médecins pour une juste reconnaissance de leurs activités et, de l'autre, les besoins des patients (6 millions de Français sans médecin traitant, dont 600 000 en affection longue durée).

La logique (voire la sagesse) aurait été de revaloriser substantiellement l'exercice médical et de créer les conditions d'une meilleure disponibilité du temps médical, en soutenant l'exercice coordonné et le renforcement des assistants médicaux.

Ces évolutions auraient dû être rendues possibles par un investissement financier important de l'Assurance maladie obligatoire et des organismes de complémentaire santé.

De même, l'intention initiale de simplification a laissé la place dans le débat à l'empilement des dispositifs envisagés (engagement territorial, OPTAM, etc.). Un tel dispositif serait illisible pour les patients, les médecins et les financeurs, et contraire à l'efficacité du système de santé.

Si la contribution des organismes de complémentaire santé aux dépenses de santé devait encore une fois être augmentée, elle doit être visible et lisible.

Ainsi, la participation aux rémunérations des médecins ne doit pas passer par une taxe prélevée sur les cotisations des adhérents mais par le remboursement de prestations dispensées à leurs adhérents.

S'il ne doit rester qu'un seul objectif, c'est celui de rendre effectif l'accès aux soins de premier recours, partout et pour tous, en organisant mieux les parcours des patients, afin de réconcilier la réponse aux besoins de santé des patients avec les aspirations des professionnels.

Dans un système de santé français en piteux état, c'est bien ici la première pierre d'une reconstruction obligatoire.

Du côté de BPCE Mutuelle, le conseil d'administration, fidèle à ses valeurs, a souhaité faire bénéficier les adhérents des bons résultats enregistrés en 2022. Cela se traduit par des mesures concrètes sur les cotisations 2023, que je vous invite à découvrir en page 7 !

Hervé Tillard  
Président du conseil d'administration de BPCE Mutuelle